



L'enseignement supérieur

levier d'attractivité et de rayonnement

• Plus de 168 000
étudiants en 2011 au
sein du pôle métropolitain Loire-
Bretagne

• Recrutement et
insertion professionnelle
Reflète le rayonnement national et
international

• Des spécificités
affirmées dans le pôle Loire-
Bretagne

Définitions

▪ L'enseignement supérieur

Sont pris en compte les étudiants inscrits à une formation post-bac donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance).

▪ Site d'enseignement supérieur

Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle il existe au moins une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).

▪ Premier, deuxième et troisième cycles

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).

Glossaire

Agrocampus Ouest : Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, créé en 2008 par fusion d'Agrocampus Rennes et de l'Institut National d'Horticulture (INH) d'Angers

CESI : Centre des Études Supérieures Industrielles, groupe d'enseignement supérieur et de formation professionnelle

EHESP : École des Hautes Études en Santé Publique

ENIB : École nationale d'Ingénieurs de Brest

ENS : École Normale Supérieure

ENSAM : École Nationale des Arts et Métiers

ENSTA : École Nationale Supérieure de Techniques Avancées

ESA : École Supérieure d'Agriculture

ESBA TALM : Établissement Public de Coopération Culturelle créée en 2010 réunissant les Écoles Supérieures des Beaux-Arts de Tours, Angers et Le Mans

ESEO : École Supérieure d'Électronique de l'Ouest

ESSCA : École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers

IEP : Institut d'Études Politiques

INSA : Institut National des Sciences Appliquées

IRIS : Institut de Recherche et d'Ingénierie de la Santé

ISEN : Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique

IUT : Institut Universitaire de Technologie

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UCO : Université Catholique de l'Ouest

Méthodologie

▪ Données issues :

- du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR - Répères et références statistiques et atlas régional) pour les effectifs étudiants. Les années de référence sont 2010/2011, ainsi que 1999/2000 pour l'analyse des évolutions.
- de l'Insee pour la définition de l'origine géographique des étudiants (lieu de résidence 5 ans auparavant des individus âgés de 16 à 29 ans et ayant au minimum le baccalauréat)
- de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) pour la notation des Masters
- des observatoires d'insertion professionnelle des universités pour les données relatives au lieu d'emploi des diplômés de masters 2 professionnels (enquête auprès de la promotion 2007-2008, situation au 1/12/2010, 30 mois après l'obtention du diplôme)

Chiffres-clés

168 400 étudiants en 2010/2011 au sein du pôle métropolitain Loire-Bretagne, soit les 3/4 des effectifs étudiants des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.

Effectifs étudiants par unité urbaine :

- Rennes : 58 882
- Nantes : 51 438
- Angers : 33 740
- Brest : 21 435
- Saint-Nazaire : 3 189

+ 9,6% C'est la hausse des effectifs de l'enseignement supérieur entre 1999 et 2011

De l'ordre de 1 point de croissance supplémentaire par rapport à la moyenne française.

62% des étudiants sont inscrits dans les universités

23% Près d'un étudiant sur quatre est originaire d'une autre région française ou de l'étranger

Part des étudiants extérieurs aux deux régions Bretagne et Pays-de-la-Loire

- Rennes : 23%
- Nantes : 23%
- Angers : 26%
- Brest : 17%
- Saint-Nazaire : 12%

Plus de 168 000 étudiants en 2011

au sein du pôle métropolitain Loire-Bretagne

7,3% des effectifs nationaux de l'enseignement supérieur

La région Île-de-France concentre plus du quart des effectifs étudiants. Dans les autres régions, Nantes et Rennes sont parmi les principales académies (plus de 100 000 étudiants) derrière Lyon, Lille et Toulouse. Comparativement aux principales villes étudiantes françaises, Rennes et Angers s'illustrent par une forte représentation des étudiants dans leur population (respectivement 19% et 16%).

Après un essor significatif de l'enseignement supérieur à partir des années 1960 et jusqu'en 1995,

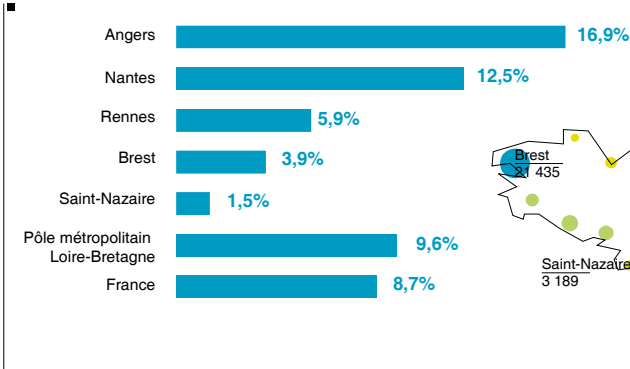
la croissance des effectifs a ralenti de manière générale. Au cours de la décennie 2000, elle atteint malgré tout 10% au sein de l'espace Loire-Bretagne et reste supérieure à la moyenne française (+1 point). Les agglomérations angevine et nantaise ont particulièrement bien tiré leur épingle du jeu. Cet essor a bénéficié à certains établissements (universités privées, grandes écoles d'ingénieurs, de commerce, d'art et culture), ainsi qu'à certaines formations (paramédicales, sanitaires et sociales). En revanche, le nombre d'inscrits dans les universités (y compris les IUT) marque un recul (- 3 500 étudiants). Compte tenu des projections démographiques de l'Insee, une augmentation des effectifs est

à prévoir à l'horizon 2020.

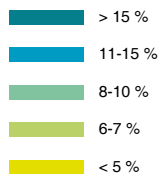
L'ouverture de l'enseignement supérieur vers l'international contribue à la croissance des effectifs ; le nombre d'étudiants étrangers (environ 15 500) a progressé de plus de 80% depuis 2000. Cette tendance s'appuie sur la cohabitation de diplômés avec des établissements étrangers, l'implantation d'antennes de grandes écoles à l'étranger, la création d'équipements d'accueil (cités internationales, Instituts Confucius, maison des échanges internationaux et de la francophonie, institut d'études avancées...) et l'accroissement des échanges dans le cadre de programmes tels qu'Erasmus.

Nombre et part des effectifs de l'enseignement supérieur en 2010-2011 dans la population totale des unités urbaines (de plus de 1200 étudiants)

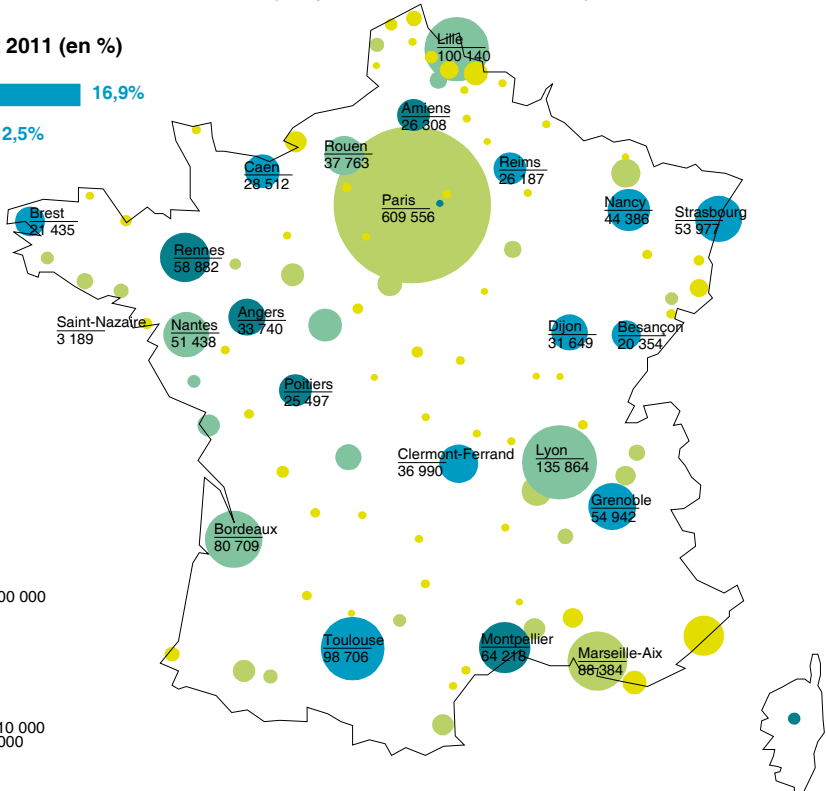
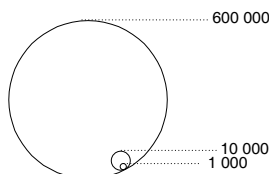
Evolution des effectifs étudiants entre 2000 et 2011 (en %)



Part dans la population



Effectifs d'étudiants



©Adeupa - septembre 2012 - Source : MESR

Recrutement et insertion professionnelle

Reflet du rayonnement national et international

Rayonnement par le recrutement

En moyenne, 77% des étudiants accueillis au sein des pôles d'enseignement supérieur du pôle Loire-Bretagne sont originaires des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.

L'influence du pôle métropolitain est également importante dans les régions limitrophes : la Basse et Haute-Normandie, le Centre et le Poitou-Charentes.

Au-delà, outre l'attractivité accrue à l'échelle internationale (plus de 9% d'étudiants étrangers au sein du pôle métropolitain Loire Bretagne),

les établissements recrutent majoritairement dans les régions françaises fortement peuplées : Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine.

L'attractivité repose sur la renommée des établissements, la qualité et la spécificité des formations, mais également sur les conditions de vie dans les territoires d'accueil.

La période d'insertion professionnelle correspond à une étape de la vie où les mobilités sont accentuées. Suivant les diplômés, les déplacements se font à plus ou moins grande échelle.

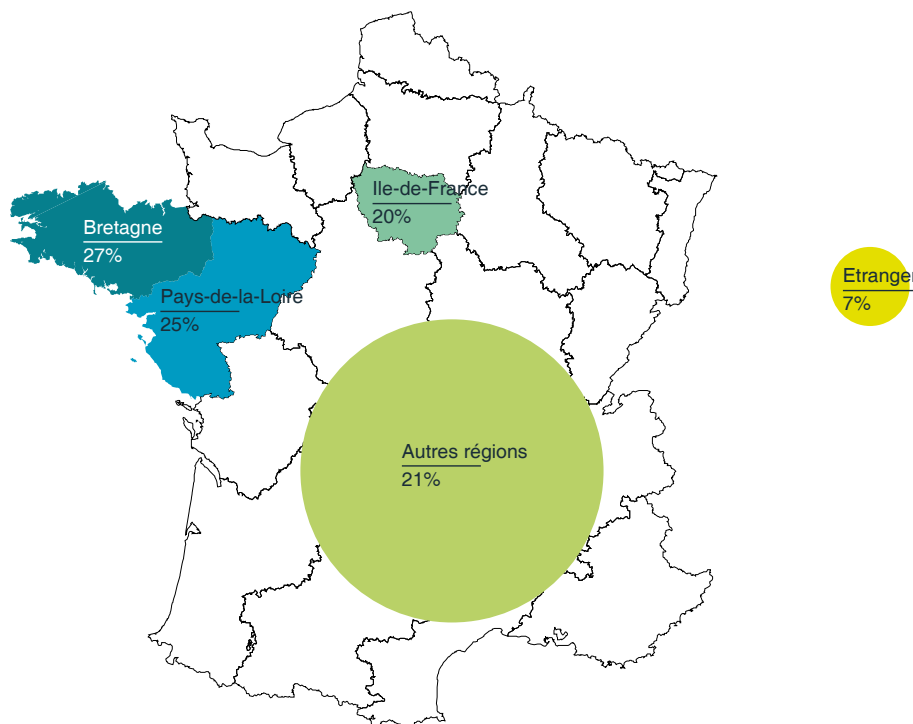
En moyenne, 30 mois après l'obtention de son master 2 dans un des établissements du pôle métropolitain,

plus d'un diplômé sur deux travaille dans les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire. L'Île-de-France représente le 2^e bassin d'emploi.

La mobilité internationale des étudiants est significative avec plus de 7% de diplômés employés à l'étranger. Elle est en partie liée au retour des étudiants étrangers dans leur pays.

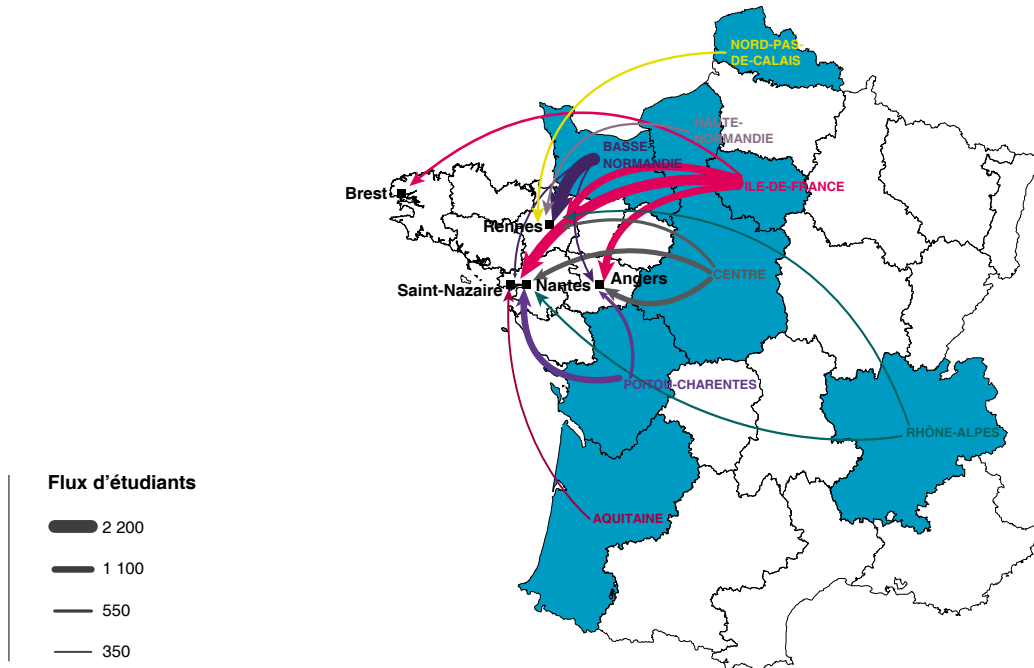
Lieux de l'insertion professionnelle

des diplômés de masters professionnels



Attractivité des pôles d'enseignement supérieur du pôle métropolitain Loire-Bretagne

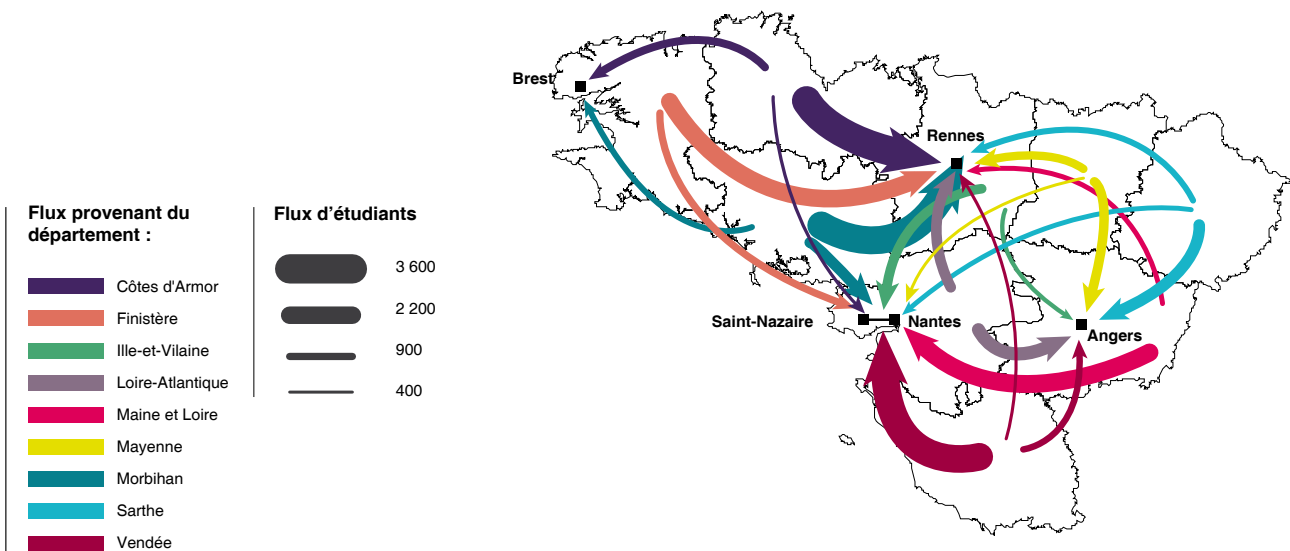
Flux d'étudiants provenant de France métropolitaine, hors Bretagne et Pays-de-la-Loire



©Adeupa - Septembre 2012 - Source : Insee, RP 2008

Mobilités des étudiants

au sein des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire



©Adeupa - Septembre 2012 - Source : Insee, RP 2008

Des spécificités affirmées

dans le pôle Loire-Bretagne

Une organisation

territoriale multipolaire

87 sites d'études sont recensés en Bretagne et Pays-de-la-Loire. Outre les principaux pôles (Rennes, Nantes, Angers, Brest, Le Mans), il existe une offre en enseignement supérieur qui maille le territoire et concerne notamment Saint-Nazaire. Elle est constituée principalement par des formations implantées dans les lycées, des antennes universitaires et des formations paramédicales et sociales.

Au sein du pôle métropolitain Loire-Bretagne, les universités publiques représentent 104 364 étudiants en 2011, soit 62% des effectifs.

Elles assurent des fonctions complémentaires : à la fois un service de proximité, particulièrement dans le cadre des formations généralistes du 1^{er} cycle, mais aussi un vecteur de rayonnement grâce à l'attractivité des masters et doctorats.

La structure pyramidale des effectifs est proche de la moyenne nationale avec 58% des étudiants en 1^{er} cycle, 38% en 2^e cycle et 4% en 3^e cycle.

Angers

Les fonctions universitaires d'Angers datent du XIV^e s. Aujourd'hui, universités et grandes écoles (ENSAM, Agrocampus, ESA, ESSCA, ESBA TALM, etc) proposent une offre de formations diversifiée. La particularité d'Angers tient à son université privée (UCO) qui regroupe 17% des étudiants. L'université d'État, dotée également d'un pôle santé, d'un IUT et d'une école d'ingénieurs (ISTIA), occupe le peloton de tête des universités françaises pour son taux de réussite en licence. Elle a développé, en lien avec les acteurs de l'économie locale, une offre attractive de formations professionnalisantes.

Les principaux projets visent à améliorer la lisibilité des filières d'excellence et à optimiser leur fonctionnement : restructuration du Campus santé (IRIS), développement du Campus du Végétal (Institut du végétal) lié au pôle de compétitivité Végépolys, transfert de l'ESEO sur le site technopolitain du nouveau quartier Capucins et extension de l'UCO.

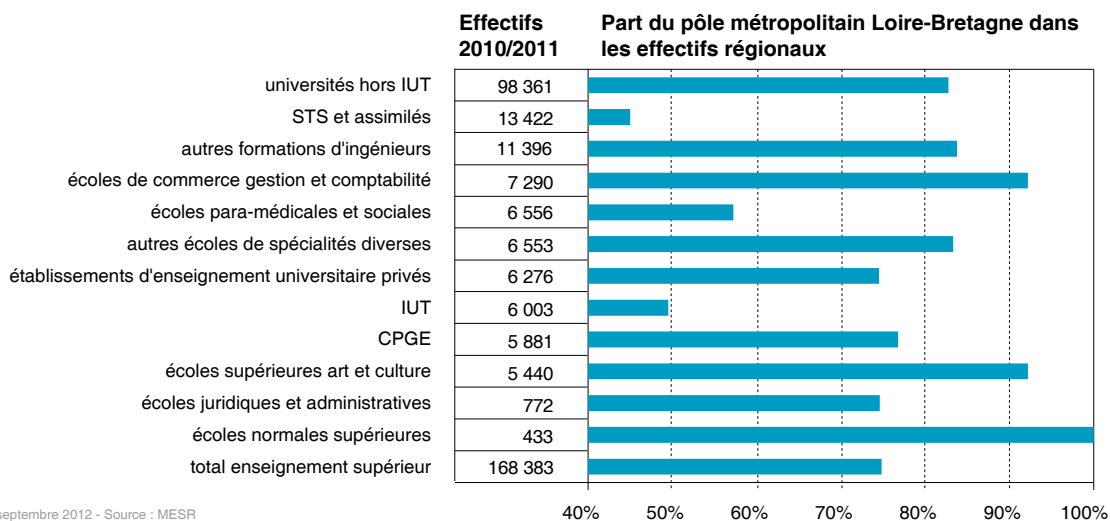
Brest

Brest se distingue par la part importante des étudiants en écoles d'ingénieurs (10%) : ENIB, ISEN Brest, ENSTA Bretagne, TELECOM Bretagne... La force de l'Université de Bretagne occidentale résulte avant-tout de la réussite enregistrée au niveau licence, ainsi que de la politique volontariste de formation tout au long de la vie. En matière de recherche, les priorités sont la mer, la santé/agroalimentaire, les TIC, ainsi que les sciences humaines et sociales.

L'enjeu est d'accroître le rayonnement par l'internationalisation de la recherche et de la formation. L'extension de l'Institut universitaire européen de la mer vise à conforter l'excellence brestoise dans les sciences et techniques de la mer. La construction d'une cité internationale sur le Plateau des Capucins associera un lieu d'hébergement pour les chercheurs et l'antenne du Centre de Mobilité internationale de l'Université Européenne de Bretagne.

Effectifs 2010/2011 de l'enseignement supérieur

au sein du pôle métropolitain Loire-Bretagne



Nantes

Nantes est un pôle pluridisciplinaire attractif. Elle se distingue par le poids des grandes écoles (Audencia, Centrale, Écoles du Bois, de Design, d'architecture, des beaux arts, des Mines...) dont la renommée est nationale, voire internationale.

La métropole est en pointe dans la santé (IHU prometteur, Instituts de recherche thérapeutique), dans les énergies maritimes renouvelables, dans les mathématiques, la chimie, les sciences de l'ingénieur. Côté sciences humaines, langues étrangères appliquées, géographie et aménagement sont particulièrement reconnus. L'Institut d'Études Avancées, accueillant des chercheurs du monde entier, est à l'image de cette excellence.

L'enjeu est de renforcer la synergie entre le monde universitaire et le développement du territoire. Les grands projets métropolitains comme le Quartier de la Création, l'Institut de recherche technologique (IRT) Jules Verne ou le projet de CHU sont des atouts majeurs pour le développement des filières d'excellence.

Rennes

Rennes compte deux universités, des écoles renommées telles que l'EHESP, Supélec, l'INSA, l'IEP-Rennes, l'ENS Cachan-antenne de Bretagne ou encore Agrocampus Ouest. Un éventail de plus de 200 formations d'excellence (niveau master Bac+5) est proposé.

Rennes se distingue dans les domaines d'excellence de l'agronomie, des mathématiques, et surtout des TIC, bientôt renforcé par la création de l'institut de recherche technologique B-COM (en réseau avec Brest et Lannion).

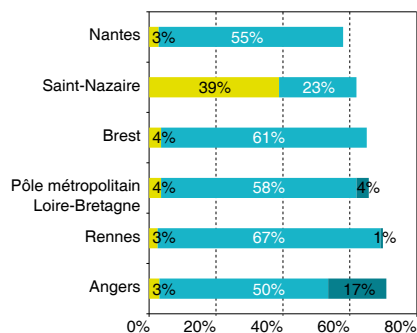
L'agglomération va se doter d'une cité internationale pour l'accueil de doctorants et de chercheurs étrangers, ainsi que d'un centre des congrès qui permettra d'accroître la visibilité des colloques. Elle soutient la construction de la maison des sciences de l'homme de Bretagne, la structuration du campus biologie-santé à Villejean et le développement des interfaces entre les mondes de la recherche et de l'économie avec la rénovation de la technopôle Rennes Atalante.

Saint-Nazaire

A l'origine structuré autour de l'IUT, le pôle de formation a émergé depuis la fin des années 1980, avec les antennes de l'université de Nantes et de grandes écoles (Polytech, CESI, Audencia...). Il affiche une spécificité scientifique et technique qui répond aux caractéristiques industrielles du tissu économique.

Plusieurs projets visent à renforcer les filières clés : génie civil / écoconstruction (création d'une chaire universitaire et 3 000 m² de laboratoires supplémentaires), génie des procédés (formation d'ingénieur et démonstrateur pré-industriel), génie électrique, pôle achat supply chain Atlantique, construction navale et aéronautique, métallurgie / mécanique, etc. Afin d'accueillir la filière « énergies marines renouvelables », des projets sont en cours : création de formations spécialisées et implantation de trois plates-formes de l'IRT Jules Verne. Enfin, l'agglomération fait émerger une dynamique d'animation pour ses étudiants.

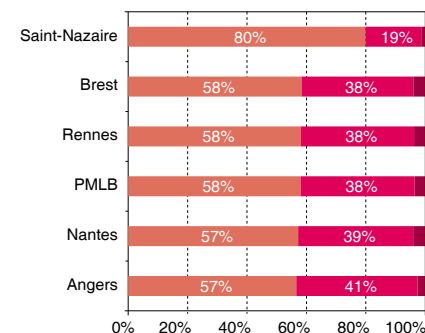
Part des étudiants inscrits dans les universités



■ IUT
■ universités hors IUT
■ établissements d'enseignement universitaire privés

©Adeupa - septembre 2012 - Source : MESR, 2010/2011

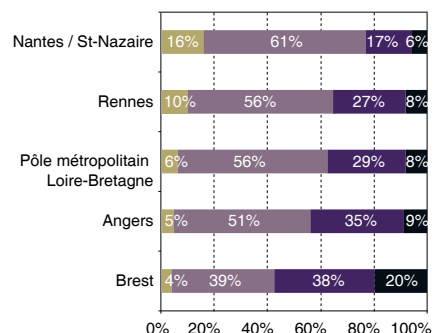
Effectifs d'étudiants inscrits dans les universités par cycle



■ 1^{er} cycle
■ 2^e cycle
■ 3^e cycle

©Adeupa - septembre 2012 - Source : MESR, 2010/2011, hors établissement universitaire privés

Notation des masters des universités



■ A+
■ A
■ B
■ C

©Adeupa - septembre 2012 - Source : AERES, évaluation 2010-2011



« L'enseignement supérieur, un levier de rayonnement et de coopérations pour le pôle métropolitain Loire-Bretagne »

L'enseignement supérieur contribue au rayonnement du pôle métropolitain Loire-Bretagne, en France et à l'échelle internationale. Les coopérations sont nécessaires et doivent se développer afin de lui donner une taille critique pour une meilleure visibilité. Le pôle constitue déjà un territoire pertinent pour la mise en œuvre de stratégies collaboratives et mutualisées (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur, Etablissements Publics de Coopération Culturelle, établissements bilocalisés, co-diplômes et formations communes...).

Vecteur d'emplois, de matière grise, d'investissements, de recherche et d'innovations, le secteur de l'enseignement supérieur représente également un important levier pour le développement économique du grand ouest.

Enfin, l'accueil de près de 170 000 étudiants dans les agglomérations d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire participe à l'animation urbaine et à la vie artistique, culturelle et sportive. Au-delà des qualités pédagogiques des enseignements et de l'offre de formations, les conditions de vie et d'accueil sur ces territoires deviennent un véritable critère de choix pour les étudiants.

Directeurs de publication :

- Henri-Noël RUIZ (AUDIAR)
- Claire GUIHENEUF (ADEUPa)
- Nicolas TERRASSIER (addrn)
- Emmanuelle QUINIOU (aura)
- Thierry VIOLLAND (Auran)

Etudes et rédaction :

- Nadine LE HIR (ADEUPa)

Réalisation graphique :

- Fabienne TROUILLET (aura)

ISSN : 2112-6828

Dépôt légal : octobre 2012

